

CURRICULUM MASTER
COMITE DU PROGRAMME MASTER

Secrétariat : Nathalie Carrieu
CMU – rue Michel-Servet 1 / CH-1211 Genève 4
E-mail : nathalie.carrieu@unige.ch

Genève, le 18 février 2019

PV n° 222/GS/nc

A. Andres, F. Assal, M.-C. Audedat, N. Bajwa, L. Bazin, L. Bernheim, M. Besson, R. Bonnet, S. Bouillaguet, B. Broers, B. Cerutti, M. Chanson, P. Dallenbach, Ph. Eigenmann, M. Epiney, M. Escher, J.-F. Etter, T. Fracasso, N. Gagliardo, A. Galetto, Y. Gasche, F. Geoffroy, G. Gold, A. Gopalakrishnan, S. Grabherr, T. Fassier, Fr. Herrmann, Ph. Huber, Ph. Huguelet, J.-P. Humair, S. Hurst, R. Isabella Valenzi, Ch. Jonescu Cuypers, N. Junod, G. Kaya, F. Lador, E. Laffitte, B. Landis, M. Laurencet, T. McKee, P. Meche, S. Momjian, M. Nendaz, S. Pautex, F. Perren, A. Poletti, L. Ramer, A. Rieder, O. Rutschmann, M. Saudan, G. Savoldelli, M. Schellongova, E. Schiffer, J. Serratrice, N. Siegenthaler, J. Sommer, H. Steffen, J. Sultan, V. Trombert, E. van Gessel, Z. Waldmann, A. Wenger.

Comité du programme Master

Procès-verbal de la séance du vendredi 15 février 2019, 12h 30 – 13h 45

Présents : F. Assal, M.-C. Audedat, N. Bajwa, S. Bene, M. Besson, M. Bialas, V. Chappuis, P. Dallenbach, M. Escher, A. Galetto, A. Gamulin, F. Geoffroy, O. Groscurin, F. Herrmann, P. Huguelet, R. Isabella Valenzi, N. Junod, G. Kaya, F. Lador, B. Landis, A. Lembo, M. Nendaz, P. A. Poletti, L. Ramer-Mongi, A. Rieder, R. Roth, J. Serratrice, H. Steffen.

Adoption du PV de la réunion du 25 janvier 2019

Le procès-verbal est accepté.

Présentation des résultats des examens Master de 1^{ère} section, session décembre 2018 - janvier 2019, volée 2017

(Dre M. Escher)

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

Présentation des résultats sur les 5 disciplines : on notera moins d'échecs que l'an dernier, avec un échec à l'examen de psychiatrie et un échec à l'examen de pédiatrie pour non présentation sans justes motifs.

Un étudiant n'a pas validé son stage MPR et un étudiant n'a pas validé ses stages MPR et MI. Ces deux étudiants n'ont pas pu se présenter à l'examen MI-MPR.

La modification du plan d'étude n'a pas posé de problème. Depuis ce changement, la note de l'examen MI-MPR est une note commune qui compte double.

Pour rappel, il existe un processus d'accompagnement pour les étudiants en situation d'échec. Les étudiants ont la possibilité de rencontrer la conseillère aux études, la Pre Broers. Ils peuvent également prendre connaissance de leurs résultats d'examen, en accord avec le responsable de l'AMC, via la consultation des examens.

Présentation du calendrier des examens de 1^{ère} section, session de mai 2019, volée 2018 : les dates sont validées par les AMC et publiées sur le site de la Faculté.

Présentation du calendrier des examens de 1^{ère} section, session de décembre 2019 - janvier 2020, volée 2018 : les dates sont validées par les AMC mais non publiées sur le site de la Faculté.

Commentaires des étudiants :

La session des examens de décembre 2018 - janvier 2019 a été très condensée pour le groupe 4, en comparaison au groupe 2.

Le Pr Savoldelli rappelle que les disciplines évaluées dépendent des rotations qui précèdent et qu'une comparaison entre les groupes est difficile, mais la remarque semble justifiée et à la demande de Mme Margaux Sandan, représentante des affaires facultaires, ce point ainsi que d'autres seront abordés au bureau Master du 1^{er} mars 2019.

La Dre M. Escher souligne la complexité organisationnelle de ces sessions d'examens. Ce type de situation peut arriver mais les organisateurs sont toujours très attentifs à planifier des sessions équitables entre les différents groupes d'étudiants.

Le Pr Savoldelli rappelle également que les calendriers des sessions d'examen sont présentés aux séances du comité Master, notamment pour statuer sur ce type de situation.

Concernant l'examen de pédiatrie :

L'examen EAO concerne tous les groupes d'étudiants ayant fait l'AMC et il est organisé durant la session d'examen. La partie ECOS de l'examen se déroule à la fin de chaque rotation, cette organisation a été mise en place afin de dégager du temps et donner des jours de congé à la volée, juste après la session d'examens.

Update sur les changements du curriculum en cours

(Pr G. Savoldelli)

En parallèle au projet ePortfolio, développement de deux comités. Un groupe sur le suivi des étudiants et un groupe sur la validation de l'acquisition de l'autonomie.

Une première réunion entre les deux groupes a eu lieu pour réfléchir et identifier les indicateurs de chaque groupe. Les personnes intéressées à participer à l'un ou l'autre des groupes peuvent contacter le Pr Nendaz.

La Dre Arabelle Rieder s'est montrée intéressée à participer au groupe suivi des étudiants.

LOOOP / curriculum mapping

Lors du comité Master du 25 janvier 2019, nous avons accueilli et présenté Madame Marie-Hélène Bagnoud, engagée en qualité d'adjointe scientifique dans le cadre du projet LOOOP et de l'implantation de l'outil.

Mme Bagnoud était en période d'essai. Elle a donné sa démission pour des raisons personnelles. Le processus d'engagement est relancé. Il s'agit d'un mandat de 2 ans, le taux d'activité est de 70%, selon le titre du candidat(e) (adjoint scientifique ou commis administratif). La personne doit être à l'aise avec les bases de données, avoir de l'entregent et une bonne connaissance de la langue anglaise. Une expertise médicale n'est pas nécessaire. Un appel d'offre est lancé.

Pour information, la Dre Katherine Blondon s'est montrée intéressée à intégrer le groupe de travail LOOOP, le travail du groupe se poursuit malgré la démission de Mme Bagnoud.

ePortfolio GPS « Geneva Portfolio Support » : validation du formulaire d'évaluation de stage

Un petit groupe a été à la rencontre de tous les groupes de travail des AMC de 1^{ère} section. A ce stade, l'outil est très bien accueilli par des enseignants enthousiastes.

La mise en application de l'outil a été retardée, le ePortfolio devrait être utilisé dès la rotation 3 (fin mai 2019).

La feuille d'évaluation des étudiants dans les AMC a été adaptée en un formulaire d'évaluation de stage AMC pouvant être intégré à l'outil Portfolio GPS.

Pour rappel, ce formulaire remplacera le formulaire « papier » actuel qui est utilisé pour l'évaluation intermédiaire et finale des étudiants lors des AMC ainsi que pour la validation du stage.

Ce formulaire a été rédigé afin de refléter les différentes dimensions de PROFILES (EPAs, CanMED rôles, SSPs), avec la volonté d'avoir un seul formulaire identique pour tous les AMC.

Il a été transmis pour révision et commentaires, aux responsables des AMC de 1^{ère} section et rediscuté au bureau Master du 1^{er} février 2019.

Présentation du document.

Commentaires :

- Le formulaire devra être adapté pour les AMC de 2^{ème} section mais ne devrait pas trop changer pour la 3MA.
- Proposition de mettre le formulaire au masculin avec la mention « s'applique indistinctement aux femmes et aux hommes ».
- La rubrique « commentaires libres » est maintenue.
- Item G « compétences médicales (CanMEDs) », Communicateur (COM), point « Démontre des habilités communicationnelles avec les patients et les familles », mettre un petit « i » informatif pour mieux comprendre à quoi cela se rapporte.
- Item G « compétences médicales (CanMEDs) », Communicateur (COM), mettre des points d'ancrage au regard de chaque élément de l'échelle d'évaluation.
- Item G « compétences médicales (CanMEDs) », Collaborateur (COL), point « Démontre des compétences interprofessionnelles et de collégialité » : la question se pose de séparer les notions de « compétences interprofessionnelles » et de « collégialité ».
- Item G « compétences médicales (CanMEDs) », Leader (LEA) MANAGER, point « Tient en compte de l'économicité de la santé » => point possiblement difficile à appliquer.
- Le Dr Dallenbach s'interroge sur l'utilité de l'outil et du formulaire. Le Pr Savoldelli rappelle que le formulaire remplacera la feuille d'évaluation « papier » des étudiants qui doit et est actuellement remplie afin de valider le stage. De plus, certains étudiants ont besoin de ces feuilles d'évaluation pour postuler dans les services. Le e-Portfolio permettra également de mettre en évidence les étudiants en difficulté.
- Le Pr Huguelet s'interroge sur l'ordre des items du formulaire. La question posée est pourquoi ne pas mettre les rôles en premier. Le Pr Nendaz explique que le formulaire a été construit au regard de la feuille d'évaluation existante et qu'il semble plus facile lors d'une évaluation, de réfléchir à « ce qui est fait » (EPA) puis à « la manière dont cela est fait ». Il s'avère que cet ordre est contraire à PROFILES mais cela ne semble pas déranger. L'important étant de définir un ordre et de s'y tenir.

Encadrement des mémoires de Master : propositions

Le Pr Thomas Perneger a informé le Pr François Herrmann d'un phénomène récurrent qui prend de l'ampleur : certains tuteurs envoient leurs étudiants de master au Centre de Recherche Clinique pour une aide méthodologique. Parfois la question est encore vague et il faudrait quasiment faire le protocole, d'autres fois les données sont récoltées et l'étudiant ne sait pas les analyser.

Le Pr Perneger ne sait pas comment sont traitées ces demandes, mais il juge préférable de mettre en place une attitude officielle, qui serait transmise aux intéressés.

Propositions en accord avec les Prs Perneger et Herrmann:

- En principe le Centre de Recherche Clinique n'est pas impliqué dans la réalisation du mémoire avant la reddition de ce dernier (sauf exceptions discutées par directeur de Mémoire et responsable du Centre de Recherche Clinique).
- Lorsque les services du Centre de Recherche Clinique sont requis pour un travail de mémoire Master, c'est le directeur de Mémoire lui-même qui doit demander cette assistance au Centre de Recherche Clinique, quitte à recevoir cette assistance en présence de l'étudiant.

Ces deux propositions sont validées par le comité Master. Ces consignes seront insérées dans le vade-mecum destinés aux directeurs de Mémoire.

Calendrier M2 2020. volée 2018 : discussion et validation

Pour faire suite à la discussion du comité Master du 25 janvier 2019 et la remarque du Dr B. Landis sur les difficultés de son service à assurer pour 2020, durant la période officielle des vacances de février, l'activité clinique en parallèle des activités d'enseignement, un changement de calendrier est proposé.

Pour rappel, la problématique concernait la volée d'étudiants 2018 qui débuteront les AMC de 2^{ème} section le 20 janvier 2020. Le Pr H. Steffen avait informé, par courriel des mêmes difficultés.

Calendrier discuté au CM du 25 janvier 2019, avec un début des rotations le lundi 20 janvier 2020, sans vacances de Février.

2019	2020								
52	1	2	3	4	5	6	7	8	9
23.12	30.12	6.1	13.1	20.1	27.1	3.2	10.2	17.2	24.2
vac 2sem		2 sem	vac 1sem	AMC Dermato		AMC ORL		AMC Ophtalmo	
vac 2sem		2 sem	vac 1sem	Théorie + Pratique NEURO		MASTER			
vac 2sem		2 sem	vac 1sem	Théorie + Pratique URGENCES		Théorie + Pratique NEURO			
vac 2sem		2 sem	vac 1sem	MASTER			Théorie + Pratique URGENCES		

Ci-dessous, une proposition de calendrier qui permettrait d'agender une semaine de vacances scolaires de Février en 2020.

La semaine de vacances donnée à la volée après la session d'examen de 1^{ère} section, session décembre 2019 - janvier 2020 est déplacée sur la semaine des vacances de Février, par conséquent les rotations d'AMC débuteraient le 13 janvier 2020 (à la place du 20 janvier 2020).

Cette proposition qui tient compte des vacances scolaires 2019-2020, n'aurait aucun impact sur le calendrier des examens de 2^{ème} section 2020, sur l'USIT1 2020 et sur le début de la 3MA 2020.

2019	2020							vac fev		
5.2	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
23.1	30.1	6.1	13.1	20.1	27.1	3.2	10.2	17.2	24.2	
vac 2sem		2 sem	AMC Dermato		AMC ORL		vac 1sem	AMC Ophtalmo		
vac 2sem		2 sem								
vac 2sem		2 sem	Théorie + Pratique NEURO			MASTER		MASTER		
vac 2sem		2 sem	Théorie + Pratique URGENCES			Théorie +	vac 1sem	Pratique NEURO		
vac 2sem		2 sem	MASTER			Théorie +		Pratique URGENCES		
vac 2sem		2 sem								

Tous les responsables d'AMC de 2^{ème} section ainsi que les délégués d'étudiants présents valident le calendrier proposé.

Pour la volée d'étudiants 2019, le problème des vacances de Février sera automatiquement réglé avec l'avancement du calendrier Master, de 4 semaines. La semaine de congé après la session d'examen pourra être réagendée avant le début des AMC de 2^{ème} section.

Divers

- a. La proposition du Dr Basile Landis de nommer le Dr Nils Guinand, co responsable de l'AMC ORL a reçu un préavis positif du Bureau Master, du comité Master et du BUCE. Le Dr Guinand est invité à participer au séance du comité Master, il devrait être présent à la séance du mois d'avril.

Professeur Georges Savoldelli
Responsable du Programme Master

**La prochaine séance aura lieu le vendredi 22 mars 2019 à 12h30.
Salle B03.2121 CMU5 (3è étage)**